

Merci de retourner la fiche jointe complétée **en mairie**.

Pour réserver les repas, deux possibilités s'offrent à vous :

- Votre enfant déjeunera régulièrement à la cantine, tous les jours ou certains jours fixes : complétez la **rubrique A**
- Votre enfant déjeunera seulement de temps en temps, de façon occasionnelle : complétez la **rubrique B**

✂

**Cette fiche doit avoir été réceptionnée au plus tard le vendredi 21 juillet 2023, en mairie (boite aux lettres ou accueil).**

Nom et Prénom du Responsable légal :	
Adresse : N° de téléphone : Courriel :	
Nom et Prénom de l'enfant : Né(e) le : (Si vous avez plusieurs enfants qui déjeunent : remplissez une fiche par enfant)	
Ecole :	
Classe :	

**RUBRIQUE A / Profil d'abonnement annuel réservations régulières** (cocher les jours de réservation) :

Lun	Mar	Jeu	Ven

**RUBRIQUE B / Réservations occasionnelles :**

Vous pouvez procéder à ces réservations occasionnelles :

- par internet (<https://apptable.elior.com>, dès réception par courrier de sur votre 1<sup>er</sup> relevé de consommations, début octobre),
- par téléphone au **01.41.29.39.13** ou **04.37.20.28.10** du lundi au vendredi aux horaires suivants : 09H00-12H00 et 13h00-18h00 (17h00 en période de vacances scolaires),
- sur le serveur vocal téléphonique au **01.41.29.39.13** (accessible 24H/24).

**RAPPEL**

Que votre enfant déjeune régulièrement (rubrique A) ou occasionnellement (rubrique B), vous pouvez toujours commander ou décommander un repas jusqu'à la veille du jour de consommation avant 10h00.

Pour cela, vous disposez de :

- Internet (<https://apptable.elior.com>, en utilisant les éléments figurant sur le 1<sup>er</sup> relevé de consommations que vous recevrez par courrier début octobre),
- Téléphone au **01.41.29.39.13** du lundi au vendredi aux horaires suivants : 09H00-12H00 et 13h00-18h00 (17h00 en période de vacances scolaires),
- Serveur vocal téléphonique au **01.41.29.39.13** (accessible 24H/24).

**Nous vous rappelons que :**

- **Tout repas réservé mais non consommé sera quand même facturé, s'il n'est pas annulé, la veille du jour de consommation avant 10h00.**
- **Tout repas consommé, mais non préalablement réservé la veille du jour de consommation avant 10h00 sera facturé au prix habituel, majoré de 1 €.**
- **Votre RIB doit obligatoirement être joint au mandat.**

En vous remerciant.

Date et signature

Les données collectées ici sont à destination exclusive du service à la population et au prestataire Elior. Elles sont enregistrées dans un fichier de gestion des usagers, et conservées pendant 2 ans après la date de fin de fréquentation de la structure, et si le dossier est libre de tout contentieux. Elles sont traitées dans le cadre de l'inscription au restaurant scolaire. En aucun cas vos données ne seront transmises à des tiers (associations, entreprises commerciales, etc.).

Les données peuvent être supprimées sur votre demande expresse. Conformément à la loi « informatique et libertés » de 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD 2016/679), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant la structure.